



Amazon - Garantie légale

Par **Kinsead**, le **27/09/2013 à 16:40**

Bonjour,
J'ai un problème (assez urgent je dois dire)

J'ai acheté un téléphone le 1er avril dernier en passant par Amazon (il y a presque 6 mois donc).

Seulement, le bouton pour déverrouiller le téléphone ne marche presque plus.

Je souhaite donc faire appliquer la garantie légale de conformité; de plus étant toujours dans les 6 mois, le défaut est présumé exister lors de l'achat.

Je contacte donc le service client Amazon, mais celui-ci ne veut rien savoir, et me renvoie automatiquement vers le service constructeur.

Voilà donc le problème, que puis-je faire si je veux faire appliquer cette garantie, que ce soit sous forme de remboursement, réparation, ou remplacement?

Assez urgent donc, parce que dans 3 jours, c'est la fin des 6 mois..

Merci beaucoup,
Clément